



# SWISS CUP

# Règlement

Version 1.0

01.01.10

# Règlement pour la Swiss Cup

Valable dès le 1.1.2010

## Table des matières :

1.	<i>CHAMP D'APPLICATION</i>	3
2.	<i>COMPETENCE</i>	3
3.	<i>SYSTEME DE COMPETITION</i>	3
4.	<i>DISTINCTIONS</i>	3
5.	<i>ADMISSION ET DELAI D'INSCRIPTION OU RETRAIT</i>	3
6.	<i>TEAMS</i>	2
7.	<i>COMBATTANTS</i>	4
8.	<i>CONTROLE DU POIDS / TOLERANCE DE TEMPS / SUITE DES COMBATS</i>	4
9.	<i>COMBATS ET ATTRIBUTIONS DES POINTS</i>	4
10.	<i>ARBITRAGE</i>	5
11.	<i>DOPAGE</i>	5
12.	<i>VALIDITE</i>	6
13.	<i>TEXTE ORIGINAL</i>	6
14.	<i>MISE EN VIGUEUR</i>	6

## **1. CHAMP D'APPLICATION**

Ce règlement contient les dispositions générales de la Swiss Cup (équipes mixtes).

## **2. COMPETENCE**

2.1. La division tournoi, qui est subordonnée au département Judo, est compétente et responsable pour la Swiss Cup.

## **3. SYSTEME DE COMPETITION**

3.1. Le Système de compétition est défini le jour de la compétition selon le nombre d'équipe. Chaque équipe combat au minimum 2 fois.

## **4. DISTINCTIONS**

4.1. Médailles

Les 3 premiers reçoivent des médailles (15 par team).

4.2. Trophée

L'équipe vainqueur de la Swiss Cup reçoit un trophée, qu'elle devra rendre à la FSJ lors de la prochaine édition.

## **5. ADMISSION ET DELAI D'INSCRIPTION OU RETRAIT**

5.1. Les équipes peuvent être formées par des clubs ou des associations cantonales.

5.2. Le délai d'inscription est fixé à 30 jours avant la date de la compétition.

## **6. Equipes**

6.1. Composition/catégories de poids

Les équipes sont composées de judokas âgés de 13 ans au minimum, soit : **4 combattants** hommes et **3 combattantes** dames

Les catégories dames sont les suivantes :

-57 kg, -57 kg, +57 kg

Les catégories hommes sont les suivantes:

-75 kg, -75 kg, +75 kg, + 75 kg

## **7. COMBATTANTS**

- 7.1. Tous les judokas masculins et féminins possédant la nationalité suisse, dès 14 ans, au minimum 4ème kyu, en possession d'un certificat FSJ avec timbre annuel valable, sont autorisés à combattre
- 7.2. **Les étrangers séjournant** en Suisse (Permis d'établissement B & C), en possession d'une autorisation, ainsi que les **citoyens du Liechtenstein, sont considérés comme suisses** et sont autorisés à participer de manière illimitée; ils doivent remplir les conditions restantes de l'art. 8.1.
- 7.3. Au maximum deux judokas étrangers par équipe et par match peuvent participer.
- 7.4. Chaque combattant est responsable de sa propre assurance.
- 7.5. En cas de *Hansoku Make* direct, le combattant est disqualifié du tournoi.

## **8. CONTROLE DU POIDS / TOLERANCE DE TEMPS / SUITE DES COMBATS**

- 8.1. Les équipes doivent être présents pour la pesée à l'heure fixée.
- 8.2. Tolérance de poids et de temps : Il n'y a pas de tolérance de poids et de temps.
- 8.3. Début des combats: directement après la pesée.

## **9. COMBATS ET ATTRIBUTIONS DES POINTS**

9.1. Durée des combats: **5 minutes**

9.2. Attributions des points

Le match nul est possible pour tous les matchs ; Yuko donne la victoire.

9.3. Tableau d'attribution des points

Ippon:	2 points victoire	+ 10 points valeur
Wazaari:	2 points victoire	+ 7 points valeur
Yuko:	2 points victoire	+ 5 points valeur
Hikiwake:	1 point victoire	0 point valeur
Sans combat (pas d'adversaire):	2 points victoire (sans inscription dans le certificat)	+ 10 points valeur
Victoire sur blessure et forfait:	2 points victoire (sans inscription dans le certificat)	+ 10 points valeur
Perdant et forfait:	0 point victoire (sans inscription dans le certificat)	0 point valeur

## Règlement Swiss Cup

### 9.4. Victoire d'équipe

Celle-ci s'acquiert de la façon suivante:

- a. Total des points victoire.
- b. En cas d'égalité des points victoire: total des points valeur.
- c. En cas d'égalité des points valeur, on refait le(s) combat(s) match nul. Le nouveau combat se fait au Golden Score de 3 minutes, en cas d'égalité, décision d'arbitre.

Une victoire rapporte :            2 points  
Une défaite rapoorte :            0 point

### 9.5. Classement :

Le classement se fait de la façon suivante :

- a)        Addition des points d'équipe
- b)        Addition des points victoires
- c)        Addition des points valeurs

## **10. ARBITRAGE**

### 10.1. Règlements de compétition

Les règlements de compétition de la FIJ (UEJ) sont appliqués,

Nombre d'arbitres        3 arbitres par combat

10.2. A la fin des combats, les arbitres contrôlent les résultats et en donnent connaissance en présence des teams, des associations cantonales et des spectateurs.

10.3. Inscription des points valeur dans les certificats FSJ (selon le règlement Dan).

10.4. Les frais d'arbitrage sont à la charge des équipes.

## **11. DOPAGE**

**LE DOPAGE EST INTERDIT.** Des **contrôles** peuvent avoir lieu (p.ex. ressort Dopage, Swiss Olympic).

Pour cela il faut prévoir des locaux.

Sanctions selon le règlement Dopage FSJ/Swiss Olympic.

## 12. VALIDITE

### 12.1. Protêt/Oppositions

Dans le cas d'un conflit, l'équipe concernée peut déposer un protêt auprès du responsable dans les 5 jours (date du timbre postal) qui suivent le conflit en question.

Passé ce délai, aucune opposition ne sera acceptée.

### 12.2. Situations non prévues

Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, c'est le responsable du Département Championnats qui a le droit absolu de décision.

## 13. TEXTE ORIGINAL

### 13.1. Divergences

En cas de divergences dans l'interprétation entre le texte allemand et français du présent règlement, c'est le texte français qui fait foi.

## 14. MISE EN VIGUEUR

Ce règlement a été approuvé par le comité FSJ, **et entre en vigueur le 1er mars 2010**

Berne, 1.3.2010

Pour le comité FSJ:

Pierre Ochsner  
Président FSJ

Thilo Pachmann  
Vice-président FSJ

Cédric Morin  
Resp. Département Championnats